

MAULD' INFO



SEPTEMBRE 2009

N° 53



LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Nous voici à nouveau repartis pour une nouvelle année scolaire.

J'espère que les vacances se sont bien passées, pour vous et les enfants, cette année sous le soleil !

Une fois de plus, tout est mis en œuvre pour qu'il ne manque de rien aux écoles (peut être un peu de place !), pour que nos enfants travaillent dans des conditions optimales.

Désormais, la restauration scolaire se fera à la salle des fêtes, étant donné que la cantine sera dotée par la CAPH, d'un espace numérique de proximité, l'année prochaine, celui-ci sera à la disposition de l'école pendant le temps scolaire, et au public avec des horaires aménagés, avec l'aide d'un animateur. A cet effet, des travaux d'aménagement seront nécessaires.

Tout est prévu également pour parer à l'éventuelle épidémie de grippe H1N1, les enseignants et la municipalité seront vigilants à la prévention de cette épidémie annoncée.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée 2009-2010, bon courage aux enfants dans leurs études.

LE MAIRE

Mme Evelyne GUISLAIN

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 11 février 2009 à 20 heures

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. Jean-Claude LOHEZ, M. Claude BONDROIT, M. André GABEZ, M. Jean-François HOURDEAU, M. André BEAURY, M. Daniel BOUCHEZ, M. Joël JOSEPH, M. Michel DHONDT, M. Guy DUSART, Mme Marie Paule DROISSART, M. Jean LEGROS, M. Gérard BEAUMONT.

Absents excusés : Mme VASTESAEGER (Procuration à M. BEAURY André) Mme COPIN Christelle.

Délibérations : Mme le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les dates de fonctionnement du CLSH et les tarifs pour 2009. Après délibération le Conseil décide que le centre de loisirs fonctionnera du lundi au vendredi : du 23 au 27 février 2009 – du 20 au 24 avril 2009 et du 6 au 31 juillet 2009.

Fixe les tarifs à la semaine comme suit pour 2009 :

- 7.70€ /enfant pour les familles ayant des ressources > au RMI,
- 6.70 € /enfant pour les familles ayant 3 enfants ou + et dont les ressources sont > au RMI,
- 5.70 € /enfant pour les familles bénéficiaires du RMI ,
- 5.10 €/enfant pour familles ayant 3 enfants ou + et bénéficiaires du RMI,
- 11.90 € /enfant pour les enfants scolarisés à Maulde mais n'habitant pas la commune.
- Mme le Maire demande au Conseil de prévoir l'embauche des animateurs pour le fonctionnement du CLSH de février et leur rémunération : Le Conseil décide l'embauche de 5 animateurs maximum qui percevront 65 % de l'indice brut 274 (IM 290), ainsi que l'indemnité de résidence.
- Adhésion au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour le Centre aquatique) de la commune de Flines lez Mortagne, le Conseil émet un avis favorable pour l'adhésion des communes de Mortagne du Nord et de Flines lez Mortagne.
- Adhésion à l'ATESAT : Mme le Maire rappelle au Conseil que la Convention passée avec la DDE pour l'assistance technique ATESAT a pris fin au 31 décembre 2008 et demande s'il souhaite la renouveler pour la période 2009 à 2011, avec les mêmes options. Le Conseil décide de renouveler la convention dans les mêmes conditions.

Subvention : Les restos du cœur demandent une subvention à la commune pour la poursuite de leur action. Après délibération le Conseil décide d'accorder une subvention de 150 € aux restos du cœur.

Questions diverses, Informations :

2^{ème} édition des Chemins de l'Europe le 14 juin 2009 entre Tournai et Saint Amand les Eaux.

Etudier les tarifs pour un radar dissuasif rue du Pont.

Remerciements du Relais Cambrésis pour la benne dans la cour de la Mairie et de la Croix rouge pour la collecte de la banque alimentaire fin novembre 2008.

Curage des fossés rue de Chorette toujours en attente mais éventuelle reprise par la CAPH à l'étude.

Spectacle Flute Thé et Bavardage en février 2009 à 20 heures.

Point sur les travaux rue de chorette.

Concernant le problème des bordures, il est prévu de refaire au coup par coup pour éviter de bloquer les travaux pour plusieurs mois en refaisant la totalité mais faire un constat d'huissier.

Réunion du 25 mars 2009 à 19 h 30

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. Jean LEGROS, M. Michel DHONDT, M. André GABEZ, M. André BEAURY, M. Guy DUSART, Mme Marie- Paule DROISSART, M. Jean-Claude LOHEZ, M. Claude BONDROIT, M. Jean-François HOURDEAU, M. Géric BEAUMONT, Mme Monique VASTESAEGER, M. Joël JOSEPH, M. Daniel BOUCHEZ, Mme Christelle COPIN.

Compte administratif : Présenté par M. Jean LEGROS adjoint aux finances adopté à l'unanimité.

Compte de Gestion : Présenté par Mme le Maire adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats : sur proposition de la commission finances, le Conseil décide d'affecter les résultats comme suit à l'unanimité.

Reste à réaliser compte 1068 : 37 552,00 €

Report à nouveau compte 110 : 12 152,66 €

Taxes : Madame le Maire et la commission de finances proposent au Conseil l'augmentation des taxes pour équilibrer le budget au niveau de l'investissement. Le Conseil après délibération décide une augmentation de 3 % maximum (11 voix pour - 4 voix contre).

Subventions : Les subventions aux associations de la commune : Amicale Laïque, Sports et Loisirs, New Team, ont été votées à 160 € par le Conseil.

Délibérations : Location de salles : suite à une erreur sur la délibération de 4 décembre il est nécessaire de rectifier l'année pour laquelle les tarifs ont été votés.

SIDEN SIAN : demande de délibération quant à l'adhésion des communes de Heuringhem, Lasnicourt, Molinchart, Vivaise, Wittes pour la compétence I, de Biache St Waast, Craguicourt, Leury, Oisy, Vivaise pour la compétence IV, le Conseil accepte l'adhésion de ces communes au SIDEN SIAN.

Questions diverses : L'espace numérique : prévision début 2010 (tranche 4),

- Travaux de Chorette enrobé posé cette semaine,
- Réunion sur les travaux prévus rue du Pont avec le SIDEN SIAN, nouveau réseau séparatif prévu car engorgement avec les eaux pluviales, travaux réalisés à partir du 14 avril 2009.
- Internet maternelle : Vu avec M. Guiot électricien pour poser un câble entre les 2 écoles.
- Plan climat CAPH : M. Legros est élu référent,
- Commission ruralité de la CAPH : proposition de réaménagement des places des communes. Mme le Maire fait le compte rendu de la visite d'une place aménagée avec halle pour manifestations à Mantes la Jolie et propose au Conseil d'installer dans ce cadre une halle entre l'église et la salle des fêtes.

Réunion du 30 avril 2009 à 19 h 30

Présents : Mme Evelyne GUISLAIN, M. André BEAURY, M. Claude BONDROIT, M. André GABEZ, M. Jean-François HOURDEAU, M. Daniel BOUCHEZ, M. Jean-Claude LOHEZ, M. Joël JOSEPH, M. Michel DHONDT, Mme COPIN Christelle, Mme Monique VASTESAEGER, M. Géric BEAUMONT, M. Jean LEGROS, Mme Marie-Paule DROISSART.

Absent excusé : M. Guy DUSART

Délibérations : Mme Le Maire informe le Conseil de la nécessité de délibérer pour reprendre pour intérêt public du terrain de chaque côté du sentier de la Trinquette afin de l'élargir et permettre un accès plus aisé aux riverains. Le Conseil donne son accord sur le principe de l'acquisition et autorise Mme le Maire à entreprendre les démarches nécessaires.

Mme le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'acquisition éventuelle d'un immeuble rue du Bois, (ferme D'Haene) pour un projet d'utilité publique. Le Conseil donne son accord sur le principe de l'acquisition de cet immeuble pour y installer la mairie, y faire une salle polyvalente et un terrain de loisirs et autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires. Le Conseil demande de pouvoir visiter le bâtiment en question.

Mme le Maire demande au Conseil de prévoir l'embauche des moniteurs pour le CLSH d'avril et de modifier la délibération prise en février. Le Conseil donne son accord.

Questions diverses : -Travaux de la rue de Chorette : réception de travaux prévue mais voir tous les défauts avec le bureau d'étude et l'entreprise,

- Travaux rue du Pont : RAS
- Rue du Marais : Plaintes d'un riverain suite aux passages de l'entreprise SIMON,
- SIDEHAV : prend en charge «étude pour travaux prévus Grand'Rue,
- Compte rendu du Conseil d'école,
- Courrier de M. Caby pour macadamiser son trottoir, à voir avec la CAPH.

596563 Code INSEE	COMMUNE DE MAULDE BUDGET COMMUNAL	BP	2009
----------------------	--------------------------------------	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	176 233,71	0,00	187 017,69	187 017,69	187 017,69
012	Charges de personnel	270 500,00	0,00	272 000,00	272 000,00	272 000,00
014	Atténuation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	77 510,00	0,00	82 920,00	82 920,00	82 920,00
Total des dépenses de gestion courante		524 243,71	0,00	541 937,69	541 937,69	541 937,69
66	Charges financières	6 022,00	0,00	8 604,00	8 604,00	8 604,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		530 265,71	0,00	550 541,69	550 541,69	550 541,69
023	Virement à la sect* d'investis. (5)			25 357,00	25 357,00	25 357,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	4 207,00		1 730,97	1 730,97	1 730,97
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 207,00		27 087,97	27 087,97	27 087,97
TOTAL		534 472,71	0,00	577 629,66	577 629,66	577 629,66

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	577 629,66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services	17 300,00	0,00	18 700,00	18 700,00	18 700,00
73	Impôts et taxes	286 764,25	0,00	315 847,00	315 847,00	315 847,00
74	Dotations et participations	168 098,90	0,00	198 930,00	198 930,00	198 930,00
75	Autres produits gestion courant	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
013	Atténuation de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		484 163,15	0,00	545 477,00	545 477,00	545 477,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		484 163,15	0,00	545 477,00	545 477,00	545 477,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		504 163,15	0,00	565 477,00	565 477,00	565 477,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	12 152,66
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	577 629,66

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	7 087,97
---	----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.
(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A9 - Détail des opérations pour compte de tiers).
(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

596563 Code INSEE	COMMUNE DE MAULDE BUDGET COMMUNAL	BP	2009
------------------------------------	--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 513,98	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	579 053,39	37 552,00	163 296,84	163 296,84	200 848,84
Total des dépenses d'équipement		610 667,37	37 552,00	172 296,84	172 296,84	209 848,84
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	22 162,00	0,00	36 262,28	36 262,28	36 262,28
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		22 162,00	0,00	36 262,28	36 262,28	36 262,28
45X-1	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		632 829,37	37 552,00	208 559,12	208 559,12	246 111,12
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	6 189,30		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		26 189,30		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		659 018,67	37 552,00	228 559,12	228 559,12	266 111,12

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 111,12

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	46 553,50	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts reçus	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		246 553,50	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	3 996,88	0,00	94 442,04	94 442,04	94 442,04
1068	Dotations Fonds divers Réserves (10)	221 500,00	0,00	37 552,00	37 552,00	37 552,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		225 496,88	0,00	131 994,04	131 994,04	131 994,04
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		472 050,38	0,00	181 994,04	181 994,04	181 994,04
021	Virement de la section de fonct. (5)			25 357,00	25 357,00	25 357,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	4 207,00		1 730,97	1 730,97	1 730,97
041	Opérations patrimoniales (5)	6 189,30		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 396,30		27 087,97	27 087,97	27 087,97
TOTAL		482 446,68	0,00	209 082,01	209 082,01	209 082,01

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	57 029,1
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	266 111,1

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, d'œ ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7 087,97
---	-----------------

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque municipale est ouverte à tous sauf le dimanche, gratuitement

Heures d'ouvertures :

Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

Mardi de 17 h 30 à 19 h

Jeudi de 16 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 17 h 30 à 19 h

Les livres sont renouvelés régulièrement grâce au passage du bibliobus.

CHIENS ERRANTS :

La divagation des chiens est interdite, votre animal risque d'être emmené par la fourrière ou de créer un accident, votre responsabilité serait alors engagée.

Nous rappelons également que vous devez déclarer en Mairie, votre chien s'il est classé dangereux (ceux classés 1 et 2^{ème} catégorie). Vous devez également nous signaler tout changement (Ex : lors du décès de l'animal ou en cas de changement de propriétaire). Il est obligatoire de posséder une assurance.

PROPRETE ET BON VOISINAGE :

Pour la propreté de la route, nous vous invitons à nettoyer votre caniveau et les grilles, en cas de forte pluie l'eau s'écoulera avec plus de facilité, pour de bonnes relations avec votre voisinage pensez à élaguer vos arbres qui ne doivent pas dépasser 2 m, s'ils sont plantés à moins de 2m de la limite séparative. Vous avez également l'obligation de couper les mauvaises herbes (les chardons sont interdits).

STATIONNEMENT ET CIRCULATION :

Nous vous rappelons que le stationnement sur trottoir est toléré mais pas autorisé, là où il n'existe pas de place de parking. Toutefois, il est demandé aux riverains de laisser le passage pour une poussette d'enfant. Je vous remercie de votre bon sens et de votre compréhension.

En cas de non respect de cette tolérance nous nous verrons dans l'obligation de faire respecter l'arrêter dans toute la commune.

Dans chaque Mauld'Info nous nous efforçons de vous rappeler que la rue du Mortier est en sens interdit. Cela est valable aussi pour tous les cycles. La gendarmerie de Mortagne fera des contrôles.

BANQUE ALIMENTAIRE :

Le samedi 28 novembre a lieu le ramassage des denrées pour la banque alimentaire.

Les membres du Conseil Municipal passeront comme l'année dernière, dès 9 heures pour ramasser vos dons. Un grand merci pour votre générosité.

GRAND FORT :

L'entrée au grand fort est interdite par arrêté municipal en date du 11 mai 2009, des panneaux ont été placés pour signaler l'interdiction.

TIR DE SALVES

Les tirs de salves sont soumis à autorisation délivrée par la Mairie, les tirs de feux d'artifices sont interdits.

CANTINE SCOLAIRE

Le prix du repas à la cantine scolaire a été fixé à 3.20 €. Les repas sont vendus le lundi après midi, mardi en cas de fermeture de la Mairie du lundi.

DÉCHÈTERIE

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de déposer vos déchets verts à Mortagne du Nord.

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI : 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 18 H 30

MARDI : 14 H à 17 H

MERCREDI : 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 18 H 30

JEUDI : FERME

VENDREDI : 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 18 H 30

SAMEDI : 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 18 H 30

La déchèterie est fermée le dimanche.

Pour obtenir une carte d'accès vous devez présenter une carte d'identité et une attestation de domicile (Facture EDF, Téléphone etc...)

FEUX DE VÉGÉTATION :

Nous vous rappelons que les feux de végétation sont tolérés dans la commune à condition de ne pas renouveler chaque jour cette opération ce qui peut gêner vos voisins.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

FANNY SANS FRONTIERE

« Parlons pétanque »

Le Club de pétanque « Fanny sans Frontières » dont le siège est situé à la Mairie de Maulde, Club présidé par M. PAPIN, se satisfait de cette saison 2008/2009.

En effet avec une augmentation de 30 % de ses membres (de 20 à 30 membres) le club montre son côté attractif avec 30 et 40 doublettes inscrites lors des 2 concours organisés sur le boulodrome Mauldois en mai et août 2009.

Les membres ont pu participer à leur banquet annuel le 08/11/2008 ainsi qu'à une journée de pêche à la truite, repas compris, en juin 2009. La convivialité est de rigueur chez les pétanqueux.

Quelques résultats du championnat, saison 2008

1^{er} WACQUIER David

2^{ème} PAPIN José

3^{ème} DUHAMEL Driss.

Le président : M. PAPIN



L.A.R.S

Loisirs - Activités des Retraités Sportifs

agrément Jeunesse et Sports N°59S226

Siège : 1022 Grand'rue 59158 Maulde

Tel : 03 27 26 87 13

Secrétariat : 03.27.48.55.11

Actuellement, les retraités souhaitent maintenir leur condition physique et repousser le plus tard possible les effets du vieillissement. En faisant partie d'un groupe, on se retrouve pour pratiquer la même activité; dans la bonne humeur et la convivialité. Oublier la solitude, on partage de bons moments ; venez nous retrouver :

- **LE LUNDI MATIN** : R.D.V. à **9H30** pour une marche de 6 à 7Kms.
- **LE MARDI après-midi** : à **14H30** – Tennis de table à la salle des fêtes de Wandignies-Hamage
- **LE JEUDI après-midi** : à **14H30** – Gymnastique maintien en forme
Salle des fêtes de Maulde
- **LE VENDREDI après-midi** : R.D.V à **14H30** pour une marche de 8 à 10 Kms.

Contact : Mme RATAJCZAK – 1022 Grand Rue – 59158 MAULDE

NEW TEAM

A un mois et demi de la fin de saison, le club cycliste NEW TEAM va très bien et le bilan est satisfaisant. Notre équipe a représenté avec fierté les couleurs de notre commune dans la région Nord pas de Calais. Nos sponsors officiels et nos partenaires peuvent être fiers de notre équipe qui totalise pour le moment 36 victoires et 134 places d'honneurs.

Ronan CORNU a remporté en catégorie minime 15 victoires, 1 Titre de Champion Départemental Nord, 1 Titre de Champion Régional Nord Pas de Calais et Titre de Champion du Challenge du Hainaut.

Quentin DRUART a obtenu en catégorie Benjamin 15 victoires, 1 Titre de Vice Champion Départemental Nord, 1 Titre de Vice Champion Régional Nord Pas de Calais et titre de Champion du Challenge du Hainaut.

David MEEYS 3 victoires et 12 places d'honneurs en 3^{ème} catégorie,

Fabrice CALCUS 1 victoire et 8 places d'honneurs,

Pascal HAIDON 1 victoire et 11 place d'honneurs,

Sarah GABEZ 1 victoire et 15 places d'honneurs en catégorie poussin.

Nous remportons également le challenge du Hainaut par équipe.

Le 12 juillet deux coureurs de l'équipe ont participé au championnat de France qui s'est déroulé à Allogny dans le Cher.

Ronan CORNU s'est encore distingué dans la catégorie Minime ce qui lui a valu de monter sur la 3^{ème} marche du podium, pourtant une centaine de coureurs était au départ !

Larry CORNU dans la 1^{ère} catégorie termine 103^{ème} avec au départ 150 participants.

Une très grande satisfaction pour Ronan mais également pour notre club.

Ces résultats prouvent que notre équipe fonctionne très bien et que l'esprit de camaraderie règne parmi nos sportifs.

Vous avez pu les applaudir lors de notre épreuve de Juin dernier et nous avons obtenu ce jour là 1 victoire avec Ronan, deux places de 2^{ème} avec Sarah Gabez et Quentin Druart, une place de 5^{ème} avec Larry Cornu , une place de 6^{ème} avec Jean Stéphan Musialik, et une place de 3^{ème} avec Frédéric Gabez. La saison n'est pas finie ! Nous espérons encore remporter de nombreuses victoires. Rendez vous est donné pour le 27 septembre pour le 3^{ème} prix Lucien Vastesaegeer.

SPORTS ET LOISIRS

A mi saison l'Association Sports et Loisirs se porte bien !

Je profite de ce Mauld'info pour remercier tous nos fidèles sponsors pour l'aide financière qu'ils nous ont apportée cette année et ce malgré la crise. Remerciements également à Madame le Maire et à son Conseil Municipal pour le soutien financier, merci à tous les membres de l'association, tous les bénévoles sans oublier le personnel du service technique qui travaille à mes côtés toute l'année.

Le repas de mars a encore connu un très gros succès, merci à Jean-Claude et Jeannine pour la qualité du couscous qui est servi lors des repas. Une très belle réussite et cela grâce à toutes les personnes qui m'entourent. Maintenant nous préparons le 3^{ème} prix Lucien Vastesaegeer qui se déroulera le 27 septembre et ensuite notre traditionnel repas de novembre. Je remercie également les Mauldoises et les Mauldois qui soutiennent l'association Sports et Loisirs que ce soit par leur présence aux repas ou à l'accueil qu'ils réservent à nos vendeurs de programmes ou par leur présence sur le circuit pour encourager les participants.

Encore merci à toutes et à tous.

Le président : M.GABEZ André

Club A.R.L. Mauldois

Amitié – **R**encontres – **L**oisirs

Un club où l'on prend le temps de vivre et qui cultive l'amitié

Principalement ...

au service des plus de 55 ans recherchant la distraction et les loisirs *

Nous accueillons toujours avec plaisir les joueurs de belote ou de manille ainsi que les amateurs de scrabble chaque mardi de 14 h à 18 h à la salle des fêtes.
Rien ne vous empêche de venir un mardi pour apprécier l'ambiance de nos rendez-vous



FÊTE DU CLUB EN JUILLET 2009

Le plaisir de recevoir des amis
dans la joie et la bonne humeur

SORTIE DU CLUB LE 02 AOÛT 2009

Fort Mahon – Le Crotoy – St Valéry
Le train vapeur en Baie de Somme



Saviez-vous que même si vous n'êtes pas adhérent de notre association, il vous est possible de vous inscrire pour nous accompagner lors de sorties

.. MAIS CE SONT LES ADHÉRENTS QUI SONT PRIORITAIRES.

Madame la Présidente, Evelyne Guislain, Danièle et Guy Dellacherie peuvent vous fournir des renseignements sur le fonctionnement de notre association.

Nous sommes actuellement 81 membres ... c'est un record à battre.

... bientôt



Amicale Laïque mixte De MAULDE

Nous l'annoncions dans le précédent numéro paru en début d'année , avec l'arrivée de nouveaux membres actifs et d'une nouvelle équipe enseignante , l'association a renoué avec l'enthousiasme et le succès pour le plus grand profit des élèves .

Ainsi , en juin nous avons eu une fête des écoles réussie. Cette fête était le fruit d'une collaboration entre :

Les élèves et leurs enseignants qui ont présenté des chants très applaudis, ainsi qu'un superbe spectacle sur le podium .

L' Amicale Laïque qui offre chaque année la distribution des prix et qui proposait cette année des repas de saison à la salle des fêtes ou dans le parc .

Le Comité des Parents d' élèves avec la Kermesse dans le parc.

La Municipalité qui met les locaux , le matériel et les membres de l' équipe technique communale à la disposition des organisateurs et qui offre chaque année également un magnifique dictionnaire de langue vivante à chaque élève de CM2 quittant l' école pour le collège .

Un grand merci aussi à toutes les personnes ayant d' une manière ou d' une autre apporté leur concours à cette réussite. Citons Monsieur Laurent Baillon pour son animation micro , Madame Dujardin pour la préparation des repas et également les services compétents de la Porte du Hainaut pour le prêt du chapiteau et des chaises ainsi que les établissements Lefebvre pour le prêt des bancs et tables bavaroises.

Les vacances sont maintenant terminées , et avec la rentrée, l' Amicale laïque , vous proposait le 12 septembre 2009 à la salle des fêtes un repas en musique avec la formation '**DUO DE NOTES**' dont vous aviez déjà pu apprécier le talent lors de la foire de printemps et le soir de la fête de la musique .

Voilà maintenant repartie, une nouvelle saison. Notez les prochaines manifestations prévues : soirée jeunes d' octobre , opération fleurs de la Toussaint , et fête de Noël début décembre .

Après de bonnes vacances , bonne rentrée à tous .

Pour l' Amicale Laïque

Claude Bondroit

Jean claude Lohez

Sabine Vanstraceele

Les temps forts...



Le souper fromage organisé par l'Amicale Laïque



19^{ème} loto organisé par le comité Mauld'Joie



Leçon de jardinage

animée par notre ami Jules Leleux avec la participation de Mr Laurent, conférencier



33^{ème} édition du parcours du cœur



Une séance de cinéma offerte aux enfants de l'école Marcel Dhot par l'Amicale Laïque

Les temps forts (suite)...



2^{ème} chasse à l'œuf organisée par l'Amicale Laïque



7^{ème} soirée jeunes organisée par l'Amicale Laïque



1^{er} Mai : Remise des médailles du travail



8 Mai : Cérémonie de la Victoire 1945. Les enfants chantent « la Marseillaise » sous la Direction de Mme Duvivier

Temps forts (suite)...



*Ducasse de juin : 4^{ème} prix cycliste UFOLEP organisé par Sports et Loisirs et la Neaw Team
suivi du concert par l'Ensemble Ochestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne et des environs*



Le voyage du centre aéré au DENNLYS Parc



La fête de l'Ecole avec son spectacle sur le thème du cirque et sa kermesse par les parents d'élèves

La rentrée scolaire à l'école Marcel Dhot

Les élèves ont retrouvé cette année à la rentrée , les mêmes professeurs des écoles que l'an dernier, exception faite de mesdemoiselles Roger et Ballenghien , les 2 enseignantes assurant le complément de service de Madame Terrier et de Madame Delcroix.

La cantine est organisée , à partir de cette rentrée , à la salle des fêtes, pour permettre les travaux d'aménagement, dans l'ancienne salle , rue de la Basse Fosse, destinée à devenir l'espace numérique dès le premier semestre 2010 .
L'étude du soir sera poursuivie de 16h30 à 17h30 pour les élèves de CM1-CM2.

L'école compte 90 élèves. Cette année , les effectifs le permettant , et avec l'accord de la Mairie et l'Inspection de l'Education nationale , les enfants de Maulde , inscrits et ayant entre 2 et 3 ans , au jour de la rentrée ont pu être accueillis . Cette situation ne se présente pas chaque année mais seulement quand des places sont disponibles .

Enfin rappelons qu'au dernier Conseil d'école de Juin , Madame Terrier , la Directrice a informé l'assemblée

que l'aide personnalisée mise en place en septembre dernier continuera d'être organisée le matin de 8h20 à 8h50 pour les élèves concernés.

L'école va se doter d'un vidéo-projecteur avec le bénéfice de la vente des glaces, des bonbons, des gâteaux, et des jeux de la fête des écoles. Elle a aussi remercié l'Amicale laïque pour sa participation financière lors du voyage à mini-europe à Bruxelles, et aussi Monsieur Beaury pour ses multiples reportages photos pendant l'année scolaire.

Jean claude LOHEZ
conseiller municipal délégué aux affaires scolaires



Calendrier des fêtes

2^{ème} SEMESTRE 2009



Juillet :

- Samedi 4 :** Concours de pétanque organisé par **Fanny Sans Frontière**.
- Dimanche 12 :** Brocante organisée par **Festy'Mauld**.
- Lundi 13 :** Retraite aux flambeaux et Bal populaire organisés par **Festy'Mauld**.
Feu d'artifices offert par la **Municipalité à minuit**.
- Mardi 14 :** Fête Nationale, défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts.
Repas campagnard et Jeux Inter Associations organisés par **Festy'Mauld**.
Lâcher de Ballons en clôture des festivités du 14 juillet
- Vendredi 24 :** Feu de camp organisé par le **Centre de Loisirs**.
- Dimanche 26 :** Fête du club **Amitié Rencontres Loisirs Mauldois**.
- Vendredi 31 :** Fête de fin de centre organisée par le **Centre de Loisirs**.

Aout :

- Samedi 29 :** Concours de pétanque organisé par **Fanny Sans Frontière**.

Septembre :

- Samedi 12 :** Concours de pétanque organisé par le **Café Chez Bernard**.
- Dimanche 13 :** Repas organisé par l'**Amicale Laïque**.

Week end de la ducasse :

Moules Frites au café Chez Bernard les 26-27-28.

- Samedi 26 :** Concours de pétanque organisé par **Mauld'Joie** à 14h00.
Soirée Moules Frites organisée par l'**Amicale des Sapeurs Pompiers**.
- Dimanche 27 :** Repas Moules Frites organisé par l'**Amicale des Sapeurs Pompiers** à 12h00.
3^{ème} prix cycliste UFOLEP Lucien VASTESAGER organisé par **Sports & Loisirs et New Team**.

Octobre :

- Dimanche 4 :** Repas du CCAS offert par la **municipalité**.
- Dimanche 18 :** **21^{ème} Concert d'Automne** proposé par la **municipalité & le comité Mauld'Joie** à 16h00.

- Samedi 24 :** Souper dansant organisé par le club **Canin Espoir Mauldois**.

- Samedi 31 :** Concours de Belote organisé par le **Café Chez Bernard**.
Soirée jeunes organisée par l'**Amicale Laïque** à partir de 19h.

Novembre :

- Mercredi 11 :** Commémoration de l'**ARMISTICE**, défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h00.

- Samedi 14 :** Souper dansant organisé par **Sports & Loisirs**.

Décembre :

- Samedi 5 :** Hommage aux morts de la guerre d'**ALGERIE-TUNISIE-MAROC**, défilé & dépôt de gerbes au monument aux morts à 10h00.
- Dimanche 13 :** **Marché de Noël** organisé par l'**Amicale Laïque, les Parents d'élèves & les enseignants de l'école Marcel DHOT**.

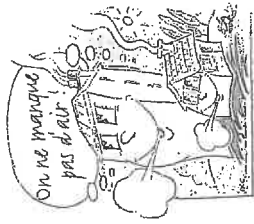
- Dimanche 27 :** **Arbre de Noël** de l'**Amicale des Sapeurs Pompiers**.
- Jeudi 31 :** Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par **Festy'Mauld**.

Janvier 2010 :

- Samedi 9 :** Présentation des vœux du **Maire & du Conseil Municipal** à la population à 16h00.



Pour vivre en sécurité mon habitation doit respirer



Les appareils au fuel, au gaz, au bois, ou au charbon fonctionnent mal lorsqu'ils manquent d'air ou lorsque les produits de combustion sont mal évacués. Dans ces conditions, ils peuvent produire un gaz : le **monoxyde de carbone**.

Ce gaz toxique ne se sent pas et ne se voit pas, ce qui le rend particulièrement dangereux. Il peut entraîner la mort par intoxication, c'est-à-dire par empoisonnement.

Quelques signes d'intoxication au monoxyde de carbone :

- Le fait de respirer ce gaz entraîne des maux de tête, vertiges,
- nausées, vomissements, grandes fatigues, perte de conscience,
- paralysie. Si vous ressentez l'un de ces symptômes, pensez au monoxyde de carbone.

Que faire en cas d'intoxication ?

- Aérer les pièces ;
- appeler immédiatement les services d'urgence : sapeurs-pompiers (0 18) SAMU (0 15) ;
- et bien-sûr, faire contrôler l'installation.

Pour vivre en sécurité, suivez ces conseils pratiques

Évitez ceux-ci



Vous arrive-t-il de boucher les grilles d'aération ?



Faites-vous ramoner chaque année les conduits d'évacuation ?

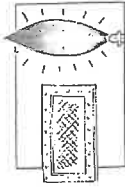


Vous arrive-t-il de bricoler vous-même votre cuisinière, votre chauffe-eau ou votre chaudière ?



Laissez-vous fonctionner le moteur de votre voiture ou de votre deux roues dans un garage fermé ?

Choisissez ceux-là



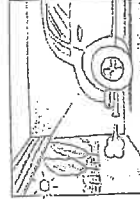
Ne bouchez jamais vos grilles d'aération, laissez l'air circuler chez vous.



Faites ramoner chaque année vos conduits d'évacuation des gaz brûlés.



Ne bricolez pas vos appareils, faites-les entretenir chaque année par un professionnel.

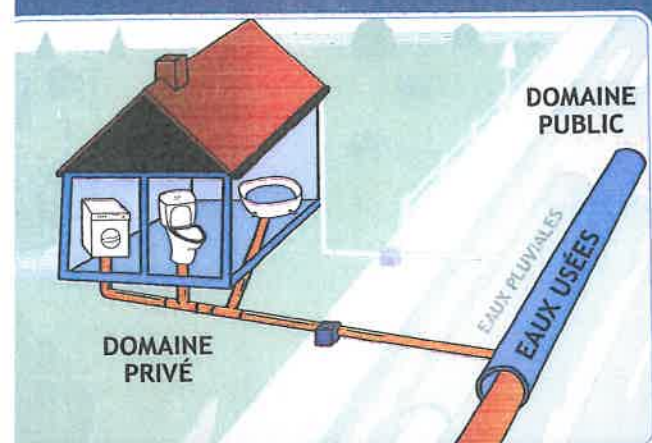


Ne laissez jamais un moteur à explosion tourner dans un lieu sans ventilation.

Des aides pour votre raccordement au réseau public d'assainissement !

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie apporte une **aide financière** pour la réalisation de vos travaux de raccordement des eaux usées, un moyen d'encourager le bon raccordement des habitations au réseau public d'assainissement collectif et la mise aux normes des installations existantes.

Les aides financières



- A compter du 1er janvier 2009, le montant de l'aide est de **1000€*** pour un **raccordement simple**.

En cas de **raccordement plus complexe** (pompage des eaux usées ou pose en fonçage sous le carrelage), la subvention peut atteindre **1600€***

- Si vous réinfiltrez vos eaux pluviales dans le sol ou si vous les stockez pour une réutilisation (arrosage, nettoyage de voiture, WC...), vous bénéficiez d'une aide supplémentaire de **800€***

* Il s'agit d'aides forfaitaires limitées au montant des travaux

POURQUOI SE RACCORDER ?

- Vous contribuez à la protection de l'environnement et de la ressource en eau
- Vous valorisez votre bien immobilier
- Vous respectez la loi (article L.1331 du Code de la Santé Publique) qui prévoit un raccordement obligatoire dans les 2 ans qui suivent la pose du réseau public d'assainissement collectif

QUELQUES PRÉCISIONS

- Vous pouvez faire réaliser les travaux par une entreprise ou les réaliser vous-même. Dans ce dernier cas, seul l'achat des matériaux sera subventionné
- Lors du raccordement au réseau, vous devez séparer les eaux pluviales des eaux usées (WC, salle de bain, vaisselle, lave-linge, ...)
- **Attention !** Les travaux ne pourront démarrer qu'après réception de l'accord de Noréade sur votre dossier

Votre Service d'Assainissement se tient à votre disposition pour l'instruction du dossier nécessaire au raccordement de votre habitation et pour le versement des subventions.

Contactez Noréade, Centre de Pecquencourt Sud

LES SUBVENTIONS

Les Retraités

Pour permettre aux personnes retraitées d'aménager ou d'améliorer leur condition de vie à leur domicile, LES CAISSES DE RETRAITE accordent des subventions sous certaines conditions de ressources et travaux :

- Installation d'un chauffage central ou remplacement d'une chaudière
- Remplacement de la baignoire par une douche
- Pose de volet avec commande électrique, etc ...

Mais également les travaux relatifs à la sécurité :

- Mise aux normes électriques
- Gros œuvre, etc...

Ex: Pour l'année 2009, un couple retraité de la CRAM doit avoir un revenu mensuel inférieur à 2 087€

Les caisses de retraite doivent obligatoirement délivrer un accord écrit avant tout commencement des travaux.

Les propriétaires occupant un logement construit depuis plus de 15 ans

L'ANAH attribue des subventions aux propriétaires retraités ou actifs. Ceux-ci doivent occuper un logement construit depuis plus de 15 ans, acheté sans le prêt à taux 0.

Les travaux doivent être réalisés fourniture et pose par entreprise.

Le taux de subvention varie de 20 à 35 % du coût hors taxe de l'opération (maximum retenu 13 000 €).

La liste des travaux retenus est communiquée sur demande.

Taux majoré à 70 % maximum du coût des travaux HT limité à 8000 € pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite

Les propriétaires d'un logement construit depuis plus de 15 ans mis en location

Afin d'aider les propriétaires bailleurs à réhabiliter les logements destinés à la location, l'ANAH octroie des subventions sans condition de ressource. Néanmoins des priorités sont déterminées selon l'intérêt économique, social et environnemental.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier. Le propriétaire signe une convention qui l'engage à louer le logement pendant une durée de 9 ans et celui-ci doit appliquer un loyer modéré.

Le taux de subvention dépendra du loyer pratiqué et des travaux effectués : le taux varie de 15 à 70 % du montant des travaux HT.

Les propriétaires aux revenus modestes, peuvent obtenir une subvention égale à 70% d'un montant maximum de 8000 € HT de travaux.

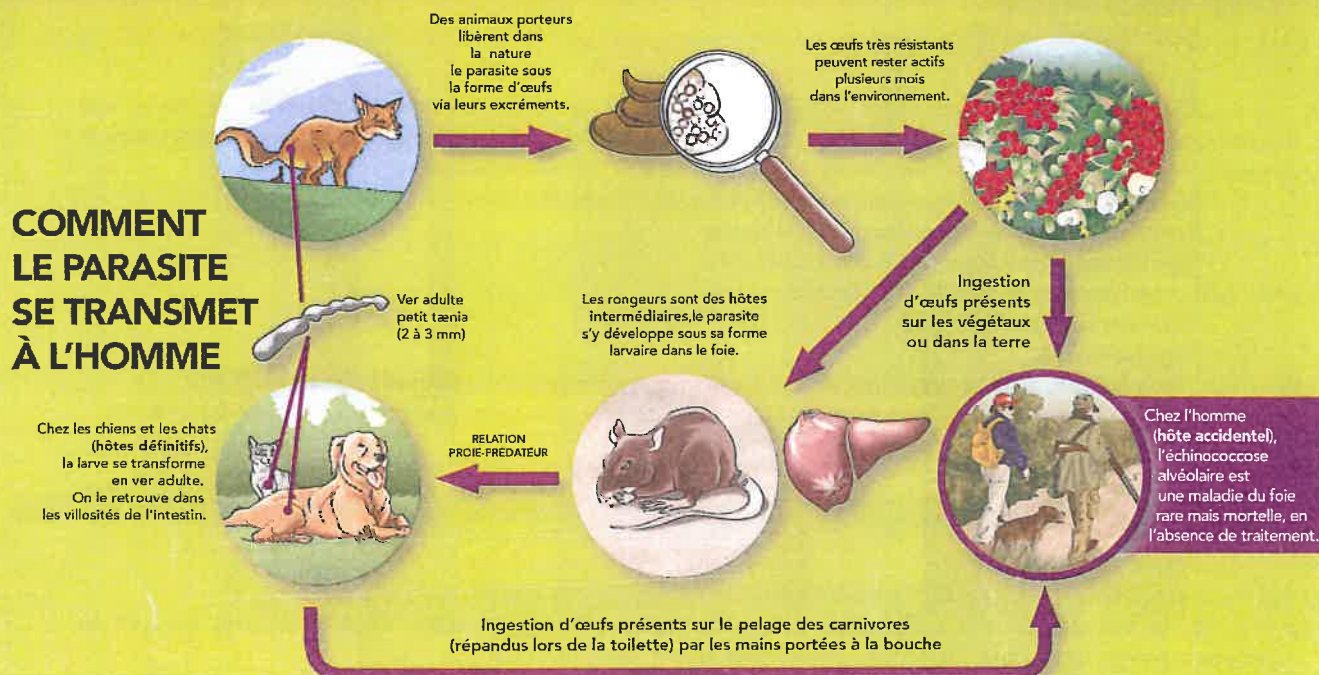
Pour tous renseignements veuillez contacter :
le PACT du HAINAUT
133 rue des Déportés du Train de Loos à VALENCIENNES
 03 27 45 09 64

DÉCOUPEZ MOI ! ACCROCHEZ MOI !

Prévention de la maladie de l'échinococcose alvéolaire

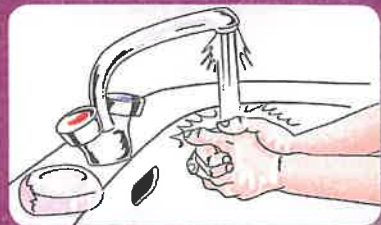
CHAQUE ANNÉE EN FRANCE, UNE QUINZAINE DE PERSONNES EN SONT GRAVEMENT ATTEINTES

COMMENT LE PARASITE SE TRANSMET À L'HOMME



DES GESTES DE PRÉVENTION SIMPLES

Lavez-vous les mains avant chaque repas

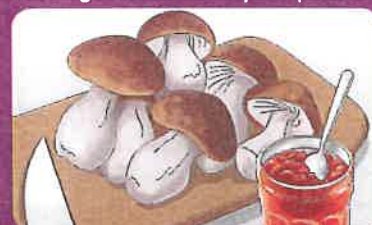


Rincez abondamment à l'eau courante les fruits et légumes cueillis



Faites cuire le maximum de végétaux

- Une cuisson > à 60 °C détruit le parasite
- La congélation ne détruit pas le parasite



Vermifugez* votre chien ou votre chat
au moins 2 fois par an avec du Praziquantel



Ne portez pas les mains à la bouche en activité de nature



Manipulez les renards avec des gants jetables



À l'initiative de la FDC 57



Conçu par l'ERZ



Avec le concours de



Bayer HealthCare Animal Health

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de l'ERZ : www.ententeragezoonoses.com

* www.bienvermifuger.com